

RAPPORT D'ESSAIS N° RA08-0262 DE REACTION AU FEU D'UN MATERIAU

Selon l'arrêté du 21 novembre 2002 relatif à la réaction au feu des produits de construction et d'aménagement

Valable 5 ans

L'accréditation de la section Laboratoires du COFRAC atteste de la compétence des laboratoires pour les seuls essais couverts par l'accréditation.

Ce rapport d'essais atteste uniquement des caractéristiques de l'objet soumis aux essais et ne préjuge pas des caractéristiques de produits similaires. Il ne constitue pas une certification de produits au sens de l'article L 115-27 du code de la consommation et de la loi du 3 juin 1994.

En cas d'émission du présent rapport par voie électronique et/ou sur support physique électronique, seul le rapport sous forme de support papier signé par le CSTB fait foi en cas de litige. Ce rapport sous forme de support papier est conservé au CSTB pendant une durée minimale de 10 ans.

La reproduction de ce rapport d'essais n'est autorisée que sous sa forme intégrale.

Il comporte 5 pages.

A LA DEMANDE DE :

PEINTURES MAESTRIA
Z.I. Rue Denis Papin
09100 PAMBIERS
FRANCE

CENTRE SCIENTIFIQUE ET TECHNIQUE DU BATIMENT

SIÈGE SOCIAL > 84 AVENUE JEAN JAURÈS | CHAMPS-SUR-MARNE | 77447 MARNE-LA-VALLÉE CEDEX 2

TÉL. (33) 01 64 68 84 12 | FAX. (33) 01 64 68 84 79 | www.cstb.fr

MARNE-LA-VALLÉE | PARIS | GRENOBLE | NANTES | SOPHIA-ANTIPOLIS

OBJET

Les essais rapportés par le présent document ont pour but de déterminer le comportement des matériaux, conformément aux essais prescrits par l'Arrêté Ministériel référencé ci-dessous, relatif à la réaction au feu des matériaux de construction et d'aménagement.

TEXTES DE REFERENCE

Arrêté du 21 novembre 2002.
Annexe 2 de l'arrêté du 21 novembre 2002.

NATURE DE (S) L'ESSAI (S)

Essai par rayonnement selon la norme NF P 92-501.

DATE (S) D'ESSAI (S)

25 avril 2008.

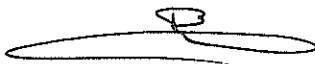
PROVENANCE ET CARACTERISTIQUE DES ECHANTILLONS

Date de livraison : 07 avril 2008.
Matériau présenté par : MAESTRIA PEINTURES
Z.I. Rue Denis Papin
09100 PAMIERES
FRANCE
N° Identification : ES541080203
Marque (s) commerciale (s) : STRIASOL PU
Fabricant (s) : MAESTRIA PEINTURES
Z.I. Rue Denis Papin
09100 PAMIERES
FRANCE

L'attention est attirée sur le fait que les résultats obtenus avec l'échantillon objet du présent rapport d'essais ne sont pas généralisables sans justification de la représentativité des échantillons et essais.

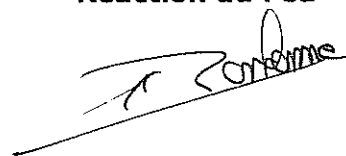
Fait à Champs-sur-Marne, le 27 juin 2008

**Le Technicien
Responsable de l'essai**



David BETTOIA

**Le Responsable de l'activité
Réaction au Feu**



Martial BONHOMME

DESCRIPTION SOMMAIRE

Peinture bi-composante en phase solvant à base de résine polyester polyisocyanate et de charges appliquée en deux couches sur support M0 non isolant.

Quantité nominale appliquée : 180 g/m² humide par couche.

Epaisseur nominale : 60 µm.

Coloris : divers.

CARACTERISTIQUES COMPLEMENTAIRES

La fiche technique du produit figure au dossier.

Les applications ont été réalisées par le demandeur dans ses locaux.

Supports M0 non isolant fournis par le CSTB.

ESSAI PAR RAYONNEMENT

L'échantillon (30 x 40 cm) disposé à 45° est soumis à un rayonnement défini émis par un radiateur électrique dont la surface est à 30 mm du plan de l'éprouvette. Les gaz dégagés passent au contact d'inflammateurs disposés de part et d'autre de l'éprouvette.

Chaque épreuve dure 20 minutes.

Les éléments déterminant sont : le temps d'inflammation initial, les hauteurs de flammes et la durée de l'inflammation.

A. DEFINITION DE L'INDICE DE CLASSEMENT

t_{i1} est le temps depuis le début de l'essai où l'inflammation apparaît sur la face exposée.

t_{i2} est le temps depuis le début de l'essai où l'inflammation apparaît au dos de l'éprouvette.

td_1 est le temps au bout duquel la flamme dépasse la limite du bord supérieur de la partie plane de la surface radiante de l'épiradiateur sur la face exposée.

td_2 est le temps au bout duquel la flamme dépasse le trait repère zéro au dos de l'éprouvette.

e_1 , e_2 sont les temps depuis le début de l'essai où, soit il y a extinction, soit les flammes ne dépassent plus la surface radiante - sur la face exposée (e_1) - au dos de l'éprouvette (e_2).

$$q = \frac{100 \sum h}{t_i \sqrt{\Delta t}}$$

t_i est le temps depuis le début de l'essai, où la première inflammation effective apparaît.

h est la longueur maximale exprimée en centimètre atteinte par les flammes au cours de chaque période de 30 secondes durant chaque épreuve.

$\sum h$ est la somme des hauteurs pendant la durée de chaque épreuve.

Δt est la durée de combustion vive, soit la durée totale de présence de flamme dépassant la limite supérieure de la partie plane de la surface radiante en une ou plusieurs périodes supérieures ou égales à 5 secondes sur l'une ou l'autre des faces de l'éprouvette ou sur les deux faces.

Par convention, dans le cas particulier des matériaux qui ne s'enflamment pas effectivement (durée inférieure à 5 secondes), il est admis que l'indice q soit nul.

B. OBSERVATIONS ET CRITERES DE CLASSEMENT DES DIFFERENTES EPREUVES REALISEES

Résultats : Epreuves réalisées sur support M0 non isolant.

Epreuve n°3 Coloris blanc	ti ₁	-	ti	-
	td ₁	- Aucune inflammation relevée	Δt	-
	e ₁	-	Σh	-
	ti ₂	-	h _{max}	-
	td ₂	-	q =	0.00

Epreuve n°8 Coloris gris fer	ti ₁	-	ti	-
	td ₁	- Aucune inflammation relevée	Δt	-
	e ₁	-	Σh	-
	ti ₂	-	h _{max}	-
	td ₂	-	q =	0.00

Epreuve n°4 Coloris gris pierre	ti ₁	-	ti	-
	td ₁	- Aucune inflammation relevée	Δt	-
	e ₁	-	Σh	-
	ti ₂	-	h _{max}	-
	td ₂	-	q =	0.00

Epreuve n°2 Coloris blanc	ti ₁	-	ti	-
	td ₁	- Aucune inflammation relevée	Δt	-
	e ₁	-	Σh	-
	ti ₂	-	h _{max}	-
	td ₂	-	q =	0.00

Indice de classement :

$$\bar{q} = \frac{\sum q}{n} = 0,00$$

n est le nombre d'épreuves

..... FIN DU RAPPORT